## REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

## REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

CONSERVATION FONCIERE DE

REGISTRY OF LANDED PROPERTY OF

COPIE DU TITRE FONCIER

COPY OF LAND CERTIFICATE

N° 14018

INSERE AU LIVRE FONCIER

ENTERED IN THE LAND REGISTER

DU DEPARTEMENT D

OF THE DIVISION OF

VOL.

FOLIO

42

•Copie sur Cadre à remplir s'il a été délivré plusieurs copies du même titre. To be filed in if many copies of the land certificate have been issued Nature et consistance de l'immeuble : .

la le 0.3 JUIN 2020 eux mille the

two thousands

RRILI REO-REC-TIMB MINISTERS DES FINANCES 422526 98 08C2 09/06/21 12 10 PREMIER FEUILLE FIRST PAGE Section Section DESIGNATION ET DESCRIPTION DE PURPOSE AND DESCRIPTION OF

novembe quartie Contenance: .. Area Situation: Situation Limites: Limits ale Nord-orust y van la route de 20 m Etat civil du propriétaire : Noms et Prénoms des ascendants, lieu et date de naissance : Civil Status of owner Full name of owner and ancestors, place and date of birth Le présent duplicatum du titre foncier n° ... établi au livre de propriété du département The present duplicatum of the Land Certificate No. entered in the Land Registrar of the Division a été délivré le ..... à la date de was delivered on àM Gus Lave.... Propriétaire de l'immeuble désigné ci-contre, en ayant requis l'immatriculation owner the described land property who has for its registration u devande en date du 01 octobre 2020, visi le 18 mars 2021, Sous le W 2700/14, Volume III, folet 271,

A Arletto Christine

nservaleur The Registrar of Land Property.

Le Conservateur foncièr,

00542/114DCAF/D2/[100]275 du 12jan

## BORDEREAUX ANALYTIQUES DES ACTES ET ECRITS DEPOSES A LA CONSERVATION FONCIERE

ANALYTICAL MAIL SLIPS
OF DEEDS AND REGISTERED WRITTEN
DOCUMENTS IN THE REGISTRY
OF LANDED PROPERTY

BUREAU OFFICE	REPUBLIQUE DU CAMEROUN N° DU BORDEREAU
De of	REPUBLIC OF CAMEROON No. of Slip
	CONSERVATION FONCIERE A DU WOURI
	DIB
DEPOT	LIVRE FONCIER DU DEPARTEMENT du Wouri
	REGISTRER OF PROPRIETOR OF
Du. 0 3 JUN 2021	TITRE FONCIER NALLOUIS./WB
VolN°	
Vol No	BORDEREAU ANALYTIQUE (ABSTRACT OF THE CERTIFICATE) Mention à la section I-(Désignation et Description) Referred to in section

Par demande en date du 01 Octobre 2020, visé le 18 mars 2021, sous le n°2700/V4, volume III, folio 271;

La Collectivité de NGOMBE représentée par Monsieur EBANDA Gustave, Chef d'Entreprise, né le 25 Août 1961 à Douala Akwa, d'ELINDA Alexandre et d'EDIBE Antoinette, Camerounais,

A sollicité l'immatriculation dans le livre foncier de la Conservation Foncière du Département du Wouri « B », Arrondissement de Douala 5°, d'un terrain urbain occupé et exploité, sis au lieu-dit Ngombè, quartier de Bassa, formant la parcelle n° 1455,

Ledit immeuble d'une superficie de 11ha 03a 90ca est limité :

- Au Nord-Est par l'emprise de la haute tension ;
- Au Sud-Est par la zone marécageuse ;
- Au Sud-Ouest par une route de 20m;
- Au Nord-Ouest par la route de 20m;

La Collectivité de NGOMBE représentée par Monsieur EBANDA Gustave a déclaré que ledit terrain leur appartient en toute propriété et qu'il l'occupe depuis 1961.

Cette demande a fait l'objet d'un avis au public et d'un Certificat d'Affichage établis respectivement les 12 octobre 2020 et 28 décembre 2020 par Monsieur EMBELE Mathias TAYEM, Administrateur Civil Principal, alors Sous-Préfet de l'Arrondissement de Douala 5°, d'un procès-verbal de constat d'occupation et d'exploitation dressé le 24 novembre 2020 par la Commission Consultative convoquée par décision n°663/D/C19/05/SDAF/W du 13 novembre 2003, d'un procès-verbal de bornage d'immatriculation clos et arrêté le 24 novembre 2020 par Monsieur DEMEKONG DEKOU Idriss Merlin, Géomètre Assermenté du Cadastre, visé par le 11 mars 2021 Monsieur TABGA TANYANG, Ingénieur des Travaux du Cadastre, alors chef Service Régional du Cadastre du Littoral, et d'un enregistrement dans le Registre des Réquisitions sous le n° 9908/LT du 18 mars 2021, et la Lettre n°00542/MINDCAF/D2//I100/ZTs du 12 janvier 2021 du Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières.

L'avis de clôture de bornage de ce terrain a été publié le 18 mars 2021 au Bulletin Régional des Avis Domaniaux et Fonciers du Littoral 16° Année (numéro 2) du mois de Février 2021.

Au Cours de la procédure d'immatriculation et pendant la période règlementaire, deux oppositions ont été enregistrées par la Société Civile Immobilière EMERAUDE et Me Osée Benjamin Olivier PENGUE agissant pour le compte de Monsieur MATIP Benjamin inscrites dans le registre des oppositions les 31 mars et 16 avril de l'an deux mil vingt et un. Toutefois, les mainlevées desdites oppositions ont été formulées par lesdites parties respectivement le 12 mai et 04 juin de l'an deux mil vingt et un et consignées dans le registre des oppositions.

En conséquence :

- 2- La clause d'inaliénabilité est inscrite à la section III/B- (Causes d'indisponibilité) en application de l'article 2 du décret n°84-311 du 22 mai 1984 et la loi n°85-05 du 04 juillet 1985.

Douala le 0 3 JUN 2021

SAMA Artette Christine

Recrétaire d'Administration